

Pêche: L'accord maroco-russe renforcé

• Les travaux de la 2e Commission mixte se déroulent sur un voilier russe à Agadir

• Plan Halieutis et agriculture au cœur des discussions

• Akhannouch rencontre le vice-ministre de l'Agriculture de Russie

LA capitale du Souss est le théâtre depuis hier, lundi 7 avril, d'une rencontre de la deuxième commission mixte maroco-russe de l'accord de pêche dans un décor marin très particulier. L'ouverture du meeting s'est déroulée, en effet, en présence du ministre du secteur, Aziz Akhannouch, à bord du voilier-école russe, le *Kruzenshtern*. Ce bateau, deuxième plus grand du genre au monde, a accosté à Agadir dimanche dernier et devrait quitter la station balnéaire ce mercredi 9 avril. Ce sera aussi le jour du départ de la délégation russe venue participer à cette commission mixte. A la tête de la partie russe, le vice-ministre de l'Agriculture de la Fédération de Russie et président de l'Agence fédérale des pêches, Ilya Shestakov.

Pour Aziz Akhannouch, l'événement est d'une prime importance. Il intervient après une année de mise en œuvre du dernier accord de pêche maroco-russe. Il s'agit bien sûr de dresser le bilan mené dans le cadre de son application, mais aussi de renforcer les échanges entre les deux pays. «Notre vision concernant l'avenir de cet accord est de permettre d'améliorer le potentiel de coopération,

de l'adapter aux orientations stratégiques et aux divers projets mis en œuvre par le plan Halieutis», a souligné le ministre armateurs russes s'acquittent d'une enveloppe financière représentant le droit d'accès à la ressource.

Compensation de guerre

CONSTRUIT en 1926 en Allemagne sous le nom de «Padua» pour la compagnie maritime allemande F. Laeisz de Hamburg, le navire-école «*Kruzenshtern*» est le deuxième plus grand voilier du monde. Il est attribué en 1946 comme compensation de guerre de l'Allemagne à l'Union soviétique. Il est rebaptisé à l'occasion sous le nom du célèbre amiral russe Ivan Kruzenshtern qui est le premier russe à avoir effectué un tour du monde entre 1803 et 1806. Des 5 navires construits sous le même modèle à l'époque, c'est le seul qui navigue encore. Ce bateau, basé à Kaliningrad, est la propriété de l'Académie baltique d'Etat des pêches relevant de l'Agence fédérale russe des pêches qui l'exploite comme navire-école pour les officiers marinières. Ce navire dispose d'un équipage de 178 personnes dont 68 permanents et 110 cadets. Pas moins de 140 personnes sont nécessaires pour effectuer les manœuvres à la voile. □



Akhannouch lors de l'ouverture de la rencontre, insistant sur le fait que cet accord constitue la base de la relation entre le Maroc et la Fédération de Russie. Aujourd'hui, le souhait du Maroc est de l'inscrire dans le prolongement des relations multisectorielles, notamment dans le domaine agricole. Pour rappel, le nouvel accord entre le Maroc et la Russie a été conclu lors de la seconde édition du salon Halieutis en février 2013.

Il s'agit d'une 6e reconduction pour une durée de quatre ans, remplaçant celui conclu en juin 2010 à Moscou et arrivé à échéance le mois de juin 2012. L'accord aujourd'hui en vigueur a permis aux Russes de revenir avec une flotte de 10 navires pour reprendre leurs activités de pêche. En contrepartie, les

Selon les termes de cet accord, la compensation financière annuelle, instaurée pour la première fois en 2011, a été augmentée à hauteur de 100% en ce qui concerne l'accès à la ressource et de 40% pour les redevances relatives aux captures. Au-delà de cette contrepartie, il est question aujourd'hui de renforcer la coopération à travers plus d'échange et de collaboration en matière agricole.

Le Maroc étant le premier partenaire commercial de la Russie aux niveaux africain et arabe. Depuis bientôt une décennie, le volume de nos échanges est relativement important et en constante progression. En termes de structure des importations agroalimentaires, les agrumes continuent de dominer les importations agroalimentaires de la Russie en provenance du Maroc avec une part de 57% en 2013. □

Malika ALAMI

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com